

Questions orales

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, nous déplorons beaucoup que les deux parties à ce conflit n'aient fait preuve d'aucune volonté de compromis ni tâché d'en arriver à une entente. Il est surtout regrettable qu'elles aient maintenant rompu toutes discussions.

Je tiens à faire remarquer au député que le droit à la négociation collective est une prérogative fondamentale dans tout ce domaine des relations ouvrières-patronales. Ce droit s'accompagne d'une responsabilité pour les parties concernées. Il est très clair en l'occurrence que les syndiqués et la direction doivent exercer leur responsabilité non seulement envers eux-mêmes mais envers l'intérêt public. Ils devraient reprendre les négociations et s'efforcer d'en arriver à une entente comme la négociation collective l'exige.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Madame le Président, ma question s'adresse au même ministre. Comme cette grève ou ce lock-out imminents surviennent à un moment très critique, soit à la fin de la campagne agricole, et étant donné qu'un débrayage a déjà perturbé l'expédition d'un million de tonnes de céréales l'automne dernier, le ministre veut-il dire qu'il va attendre qu'on en arrive là avant de prendre quelque mesure que ce soit? Pourquoi le gouvernement n'assume-t-il pas sa responsabilité et ne veille-t-il pas à ce que les céréales soient expédiées d'une façon ordonnée et sans perturbation?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je ne sais pas très bien à quoi m'en tenir à l'égard du parti du député, car il est difficile de déterminer quelle est sa politique sur quoi que ce soit ces jours-ci. La nôtre est très claire. Nous avons foi depuis des années dans la négociation collective, car nous y voyons un moyen fondamental pour régler les conflits de travail. Nous croyons également que pour conserver à la négociation collective son sens, il nous faut imposer aux parties la responsabilité d'en arriver à un règlement et de respecter le droit fondamental de l'intérêt public. Nous souhaitons bien sûr régler la question et nous ne voulons évidemment pas que les expéditions soient perturbées. Nous croyons que les parties au conflit doivent reprendre les négociations de bonne foi.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA TECHNOLOGIE NUCLÉAIRE—LES ÉCHANGES POSSIBLES
ENTRE L'ARGENTINE ET LA LYBIE

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je n'apprends rien au ministre en lui disant que l'Argentine a entamé des pourparlers avec la Lybie pour lui vendre de la technologie nucléaire. Il sait aussi, bien sûr, que le Canada vient de mettre la dernière main à un accord qu'il avait conclu avec l'Argentine concernant l'installation d'un réacteur Candu inauguré dernièrement. Le ministre était-il au courant des négociations qui se déroulent actuellement entre l'Argentine et la Lybie, laquelle a déjà tenté de se procurer de la technologie nucléaire dans le domaine des armements auprès de la Chine?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, j'ai entendu parler des propos qu'aurait tenus un représentant des autorités argentines à ce sujet, mais je n'ai reçu du gouvernement argentin aucune information officielle qui nous obligerait à invoquer les dispositions de l'accord que nous avons conclu avec ce pays concernant les installations nucléaires d'origine canadienne.

LES RELATIONS AVEC L'ARGENTINE

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Le chef de la Commission atomique de l'Argentine aurait bel et bien dit lors de l'inauguration du réacteur Candu que les négociations avec la Lybie étaient en cours. Je crois que le ministre devrait en tenir compte et suivre l'affaire de près.

Étant donné que la bonne foi de l'Argentine prête à de sérieuses réserves et que c'est un pays avec lequel nous n'avons pas pu conclure de traité pour obtenir des mesures additionnelles de sécurité que nous considérons comme importantes, le Canada va-t-il maintenir ses relations habituelles avec ce pays? Le ministre va-t-il prendre des dispositions précises pour que le Canada ne contribue pas à la prolifération des armes nucléaires dans le monde?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, le député parle de déclarations qui ont été faites par les autorités de l'Argentine. D'après ce que je sais, on aurait parlé de fournir des isotopes à la Lybie à des fins médicales et on envisagerait de conclure une entente dans le domaine nucléaire avec ce pays. Je doute qu'il y ait là matière à invoquer les dispositions de l'entente que nous avons conclue avec l'Argentine concernant le transfert de la technologie nucléaire.

* * *

L'INDUSTRIE

LA CAPACITÉ DE LA LAKE ONTARIO STEEL COMPANY

M. Scott Fennell (Ontario): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme il le sait, notre industrie sidérurgique connaît un véritable marasme même par rapport à celle de certaines régions des États-Unis. Dans ma circonscription, la Lake Ontario Steel Company Limited ne tournait qu'à 30 p. 100 de sa capacité et, récemment, elle a accru sa production de 10 p. 100 parce que ses stocks étaient épuisés.

Comme les deux usines du New Jersey et de Dallas, qui sont associées à la Lake Ontario Steel, tournent à 100 p. 100 de leur capacité, alors qu'à Whitby il y a eu 400 mises à pied, que fait le gouvernement pour accroître la stabilité de la sidérurgie et redonner des emplois aux travailleurs?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, tout d'abord, notre industrie éprouve actuellement les mêmes difficultés cycliques que celle des autres pays industrialisés. En fait, l'industrie sidérurgique se porte mieux au Canada que dans la plupart des autres pays. C'est surtout grâce aux déductions pour amortissement que le gouvernement lui offre depuis 15 ans.